

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale

Issy les Moulineaux, le 24 Mai 2022

Objet : Fermeture de classes, Voltaire

Madame Tohmé,

Les parents de l'école Voltaire sont extrêmement inquiets à la suite de l'annonce de la fermeture **d'une voire deux classes** sur leur école à la rentrée prochaine.

Nous avons, sans attendre, souhaité vous écrire afin de vous sensibiliser sur notre situation, et cela avant même d'avoir connaissance de la future répartition des classes dont nous ne serons informés probablement qu'à la rentrée.

Aucun parent de notre école ne souhaite revivre l'année 2020 avec des **classes surchargées** à 29-31 élèves !

Surtout après les deux années que nous venons de traverser et qui ont sérieusement affecté la **continuité des apprentissages** pour nos enfants avec pour conséquences des **retards** pris dans les programmes, et une **mise en difficulté** non négligeable pour beaucoup d'élèves.

Pour rappel, dès le mois de septembre de cette année, la classe de CM1-CM2 est restée plusieurs semaines sans enseignant complétant le temps de l'enseignant titulaire. De plus, entre le mois de décembre et février, les classes ont fermé les unes après les autres, faute de remplaçants.

Nous sommes bien au fait de la difficulté globale concernant les enseignants remplaçants sur la période du Covid (nous ne vous avons d'ailleurs pas sollicité sur cette période à ce sujet), pour autant nous pensons que ce problème est plus général et mérite d'être remonté à qui de droit.

L'Education nationale a « l'obligation légale d'assurer l'enseignement de toutes les matières obligatoires inscrites au programme », selon les horaires réglementaires prescrits - une obligation notifiée dans un arrêt de principe du Conseil d'Etat, rendu le 27 janvier 1988. Tout manquement à cette obligation a pour effet de priver l'élève d'un enseignement dont il aurait dû bénéficier et constitue « une faute de nature à engager la responsabilité de l'Etat », qui a d'ailleurs déjà été condamné plusieurs fois pour non-remplacement de professeurs absents.

Par ailleurs, notre école a la richesse et la spécificité d'accueillir **une classe ULIS** favorisant l'inclusion des élèves dans les classes dites classiques. Cet accueil ne peut être de qualité dans des classes surchargées, avec des enseignants déjà très mobilisés auprès d'élèves rencontrant des difficultés qu'elles soient de l'ordre des apprentissages ou du comportement.

D'autant plus qu'aujourd'hui, l'équipe enseignante **ne peut plus compter sur l'équipe du RASED** qui s'est **réduite comme peau de chagrin** (réduction des effectifs et des moyens alloués, beaucoup d'absentéisme non remplacé, temps partiel...).

Il y a, pour exemple, deux dossiers en cours qui n'ont pas reçu de réponse.

Auparavant, les enseignants du Rased proposaient une prise en charge adaptée à certains enfants sur les temps de classe, ceci n'existe plus dans notre circonscription. Trop peu nombreux, ces enseignants spécialisés sont malheureusement désormais mobilisés sur la validation des dossiers.

De plus, la psychologue scolaire, qui peut apporter son éclairage sur certaines situations, se retrouve allouée à de nombreux établissements et gère les « urgences » (à noter que celle en référence sur notre école est absente depuis le mois de novembre et non remplacée).

De fait, les enfants relevant de ce dispositif **accumulent des difficultés**, ce qui crée davantage d'hétérogénéité dans les classes.

Nous ajoutons à cela, la difficulté à trouver et former convenablement les AESH pour accompagner les enfants qui en ont besoin et qui y ont droit. Elles sont souvent « partagées » entre plusieurs enfants, sur des temps non complets.

Aujourd'hui, la réalité de notre école c'est :

RASED : 3 dossiers sans retour jusqu'à maintenant.

MDPH : 22 dossiers (2 déposés récemment), parmi eux 12 élèves du dispositif ULIS.

PAP : 5 rédigés depuis le début de l'année (troubles des apprentissages).

AESH : 7 AESH accompagnant des élèves de notre école et 3 enfants toujours en attente.

Voltaire est une **école inclusive (*priorité nationale de rentrée !*) et bienveillante** qui accueille de nombreux élèves porteurs de handicap, et pour ce faire, les effectifs de nos classes doivent rester corrects afin de permettre à chacun, élèves et enseignants, de travailler sereinement. Et pour nous parents, d'être rassurés sur l'accueil et les apprentissages de nos enfants dans **notre école publique**.

De plus, avec la nouvelle carte scolaire et les constructions en cours, il est fort probable que des enfants intègrent l'école lors de l'affectation des nouveaux logements. En effet, nous attendons 55 logements sociaux sur la ville entre juin et octobre-novembre.

Comment ferons-nous pour les accueillir si nous avons déjà une voire deux classes fermées et les autres classes surchargées?

Il y a également encore beaucoup d'inconnues concernant le mouvement des enfants de Voltaire sur F.Giroud ; Beaucoup de familles faisant le choix de rester sur Voltaire.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de revoir votre décision, et de laisser nos classes ouvertes, en tenant compte de la spécificité de notre école.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou information supplémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations,

Mme Claire Bonino, pour l'équipe FCPE Voltaire